



Maine et Loire

## Compte rendu de la réunion d'information du 13 février 2018 convoqué par le nouveau Directeur

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Angers le 14 février 2018

**en attendant  
CAP 2022**

**Monsieur Derrac, nouveau directeur  
départemental prépare la disparition du réseau !**

### Les "lignes destructrices" de la DDFIP de Maine et Loire dans les trois ans à venir !

Suite à son arrivée au 1er janvier 2018, le nouveau directeur, Monsieur Derrac, a convié les organisations syndicales ce mardi 13 février, pour une réunion informelle et annoncer les "lignes directrices" pour notre département.

Sous couvert de pragmatisme et de modernisation, Monsieur Derrac a énoncé les futures restructurations pour les trois ans à venir...sans doute pour préparer la liquidation de la DGFIP (CAP 2022).

#### Direction :

- Passage de 4 pôles actuels à 2 pôles avec suppression de 2 postes d'AFIP au gré des départs( mutation, retraite)
  - 1 Pôle Transverse/ Stratégie / Domaine / Contrôle Fiscal implanté sur le site d'Arnaud.
  - 1 Pôle Réseau (gestion fiscale et gestion publique) situé à Talot.

Au terme de la restructuration, la Direction locale comportera deux poles.

Chaque pôle sera dirigé par un AFIP et deux AFIPA.

Le service **RH** avec Sirhius va passer de 10 à 6 agents.

Le service **TAM/RAP** (Taxe d'aménagement et redevance archéologique préventive) gèrera toutes les taxes et redevances de la région Pays de la Loire et se composera de 13 agents.

**Rue de Rennes** : la paierie déménagerait à Arnault et les amendes à la cité administrative d'Angers (ou à Arnault) avant le 31 décembre 2018, selon les souhaits du Directeur...

A suivre

#### Les orientations pour le réseau :

##### - **Spécialisation et regroupement des SIP.**

La mise en place du PAS et la suppression de la TH dans trois ans changera la donne.

##### - **Spécialisation et regroupement des SIE.**

Regroupements des SIE de Baugé sur Saumur et du SIE de Segré sur Angers. Le Directeur a indiqué que le "travail à distance" pourrait être privilégié pour laisser les agents sur place...Il est à noter que le représentant saumurois de Solidaires a proposé un regroupement du SIE de Baugé sur Angers plutôt que sur Saumur...

- **CDIF** sur Angers avec antenne sur Cholet et Saumur, sauf si demande contraire de la part de la Direction Générale.

- **SPF** reste sur trois sites, pas de changement sauf si demande contraire de la part de la Direction Générale.

**- Toutes les Trésoreries seront spécialisées au 1er janvier 2019.**

Plus de recouvrement de l'impôt, regroupement sur les SIP.

- **De 2019 à 2020**, répartition de la gestion hospitalière sur 3 sites : Angers (T.CHU), Cholet (TPM Cholet) et Saumur (TPM Saumur).

- Répartition de la gestion des EHPAD sur 3 sites : Paierie, TPM Cholet et TPM Saumur.

**- Adossement des trésoreries spécialisées aux EPCI.**

\* Mise en conformité avec les réformes territoriales suite à une note de la DG du 29 novembre 2017. Avec un ajustement en fonction des tailles des EPCI...possibilité de 2 trésoreries sur Angers (fusion Trélazé et Avrillé ?, une des trésoreries coûte cher d'après le Directeur...) et inversement 2 ou 3 EPCI plus modestes pourraient être adossés à une seule trésorerie.

\* Réduction du réseau de trésoreries de 23 à 12 dicit Monsieur Derrac.

Aucune suppression nominative de trésorerie annoncée. Il attend les réponses des élus des collectivités locales. Précision : il a indiqué après, il faut rajouter la TP du CHU et la Paierie aux douze.

**- Suppression ou regroupement des trésoreries de 4 à 5 agents.**

Le nombre d'agents est estimé, une fois les emplois relatifs aux impôts, hôpitaux et EHPAD, transférés. C'est à dire beaucoup !

**- Création du Centre de contact au 1er septembre 2018.**

Basé à l'ESI d'ANGERS et rattaché à la Direction Départementale, il sera composé d'environ 50 agents : 1 Afipa ou IP, 2/3 A, 46/47 agents.

Mise en place début juillet de l'agencement des locaux puis formation des agents, début d'activité en Octobre 2018, il sera l'un des 2 centres en France chargés de répondre aux particuliers, prioritairement, sur des questions PAS.

**- SAR (service d'appui au réseau)**

Ce nouveau service va venir en aide aux postes gestion publique. Notre département fait partie de la deuxième vague d'expérimentation nationale.

Situé sur Angers, le SAR aura plusieurs fonctions :

- Analyse, confection et saisie des plans de contrôle CHD des postes demandeurs,
- Mise à jour de la base tiers HELIOS de certains postes( à L'ESI),
- Gestion du recouvrement contentieux à distance pour les postes en difficulté.

Les agents de l'EDR seront sollicités pour intégrer le SAR dans le cadre de cette expérimentation.

**Rajouter le nombre de suppressions d'emplois pour 2019, 2020 et 2021, et vous comprendrez vite que le pire est devant nous !**

Nous reviendrons prochainement sur ces sujets...

Vos représentants FO DGFIP 49 :

Jérôme Moreau  
Olivier Audoux  
Christel Lucas